

Image not found or type unknown



Accusation harcèlement

Par **Trance31**, le **29/08/2019** à **20:34**

Bonjour,

On m'accuse de harcèlement sexuel sur mon lieu de travail. Pour quelques vidéos partagé sur Facebook entre ami, ces vidéos ne durent que 5 à 10 secondes, et dans le style plutôt délirant qu'autre chose. Bien sûr, aucun sous entendu de ma part. Mais voilà, aujourd'hui plusieurs mois après, j'ai une plainte qui me tombe dessus.

Que faire ? je risque quoi ?

Merci à vous.

Par **Visiteur**, le **29/08/2019** à **22:41**

Bonjour

Il ne peut y avoir harcèlement par la simple utilisation de F...Entre amis...sans que cela soit adressé ou concerne via l'image, une personne devenant victime.
s'il y a plainte, il y a une raison que vous n'exposez pas !?

Par **Trance31**, le **30/08/2019** à **21:57**

J'ai oublié de préciser que les vidéos en question sont à caractère pornographique mais du genre humour, bien sûr, ne provenant pas de mon corps, mais elles ont été envoyées via messenger sur FB. Désolé, je me suis mal exprimé, et j'ai également envoyé ce genre voir les mêmes vidéos à d'autres collègues, filles comme garçons, et sans aucun soucis, toujours dans la bonne humeur. Je tiens également à préciser que je me suis excusé au près de cette personne devant témoins, et que les faits remontent à plusieurs mois maintenant.

Par **Visiteur**, le **31/08/2019** à **18:24**

Merci de ne pas m'écrire en Messagerie personnelle svp !

Par **Trance31**, le **31/08/2019** à **19:38**

Aucun soucis pour la messagerie personnelle

Par **Visiteur**, le **31/08/2019** à **23:41**

Merci pour votre compréhension.

Apparemment, ces envois n'étaient pas les bienvenus pour tout le monde, il y a harcèlement si la "victime" a reçu ceux ci avec insistance et sous entendus explicites.

Un lien que je trouve intéressant...

[harcèlement-sexuel-implicite-condamnation](#)

Par **Trance31**, le **01/09/2019** à **12:22**

Merci je vais jeter un œil dans la journée, je reviens vers vous ensuite :)

Par **Trance31**, le **01/09/2019** à **13:50**

Voilà j'ai tout regardé, donc je suis concerné par des vidéos donc et propos effectivement pour déconner entre collègues, mais à savoir :ça c'est fini juste en Réunion simple avec les supérieurs, j'ai le soutien de mon équipe, j'ai annoncé mes excuses devant témoin en étant d'accord sur le fait de repartir à zéro, et bien sûre je n'ai plus recommencé depuis depuis ce jour là et depuis bien avant même car cela fesai un moment qu'on ne se parlait plus déjà

Par **Visiteur**, le **01/09/2019** à **17:47**

Rien d'autre à ajouter pour ma part, revenez nous voir si besoin.